

VESTIAIRES

Ce chapitre comprend des barres porte-manteau en nylon diamètre 33 mm avec insert acier anti-corrosif et différentes formes de patères, porte- chapeaux, bancs, patères murales, cintres et pictogrammes.

Ces produits ont été spécialement développés pour une utilisation dans les bâtiments publics et prennent particulièrement en compte, les exigences spécifiques des écoles maternelles et primaires, des cliniques, des cabinets médicaux, etc.

ELABORATION DE PROJET

Des tableaux synoptiques permettent un ajustement rapide entre l'espace disponible, la place nécessaire et l'assortiment HEWI.

LIVRAISON

HEWI livre des modules pré-montés, des barres porte-manteau et des porte-serviettes jusqu'à une longueur maximale de 2,70 m.

MONTAGE

Les modules de vestiaires muraux plus long se montent facilement avec un connecteur.

DISTANCES ENTRE PATÈRES

Aucune directive existe pour les distances entre patères.

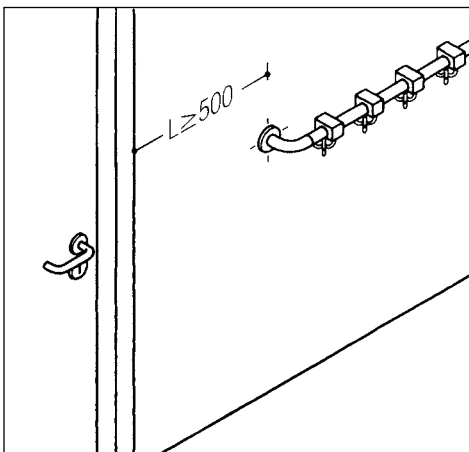
Les produits HEWI suivent la règle suivante :

200 mm pour bancs et vestiaires avec porte-chapeaux et 150 mm pour barres portemanteau et porte-serviettes.

DISTANCE MINIMALE

Selon les principes de contrôle de la BaGuV (Fédération des organismes d'assurance accidents légale du secteur public en Allemagne) pour les vestiaires dans les écoles primaires et maternelles :

„... le respect d'une distance minimale de 500 mm aux ouvertures de porte, aux angles de murs saillants et aux rampes d'escaliers...“.



HAUTEUR D'INSTALLATION „A“ RECOMMANDÉE POUR DES VESTIAIRES

Écoles maternelles 1200 ± 100 mm

Enseignement primaire 1400 ± 100 mm

Enseignement secondaire 1600 ± 100 mm

HAUTEUR D'INSTALLATION „A“ RECOMMANDÉE POUR DES SALLES D'EAU

Écoles maternelles 900 ± 100 mm



SÉCURITÉ

Les vestiaires doivent être aménagés de manière à éliminer pratiquement tout risque de blessures. Des formes arrondies, avec les crochets recourbés vers l'intérieur ou rotatif et des fixations invisibles réduisent ces risques.

Les vestiaires HEWI remplissent ces conditions et sont contrôlés selon les exigences imposées pour les écoles maternelles ou primaires suivant les directives GS en vigueur (geprüfte Sicherheit – label allemand de „sécurité contrôlée“).